

2e année, nº 8 **AUTOMNE 1989 OCTOBRE - DÉCEMBRE** 

ISSN 0835-8672

**BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC** 

### LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC LANCE SA NOUVELLE IDENTITÉ PUBLIQUE

La ministre des Affaires culturelles du Québec, madame Lucienne Robillard, a dévoilé à l'ouverture du Salon du livre de Montréal le 16 novembre dernier la nouvelle identité publique de la Bibliothèque nationale du Québec.

Le logo symbolise le centre de documentation sur le Québec qu'est la Bibliothèque nationale, d'où jaillissent des rayons ouverts sur le passé et sur l'avenir. Il s'en dégage une impression délibérée de mouvement et de dynamisme. Il est de plus formé des lettres b, n, q. Les couleurs choisies sont l'or et le vert, pour la richesse et la croissance des collections de la Bibliothèque nationale qui sont un reflet du savoir québécois.

Ce logo a été créé par une graphiste du Service des relations publiques de la BNQ, Louise Lecavalier. Son projet a été retenu parmi sept esquisses. Les six autres soumises ont été réalisées par des graphistes et des artistes qui n'étaient pas reliés à la Bibliothèque. L'emblème a été recommandé par un comité de sélection également extérieur à la Bibliothèque, séduit par sa force et par sa symbolique.

Comme vous le savez, la Bibliothèque nationale du Québec faisait partie jusqu'au 31 mars dernier du ministère des Affaires culturelles, dont elle était une direction générale. Elle s'identi-

## Sommaire

La Bibliothèque nationale du Québec 

fiait donc obligatoirement avec la fleur de lys qui s'insère dans un carré, emblème du gouvernement du Québec. Son accession à un statut corporatif lui confère le droit d'arborer son propre logo qu'elle peut utiliser selon des normes qu'elle s'est elle-même établie.

Le lancement de cette nouvelle identité publique revêt donc pour la BNQ une autre symbolique, celle de son accession à l'autonomie, lui donnent plus de souplesse dans sa gestion, tout en la rapprochant de ses partenaires. C'est donc un nouveau tournant pour la Bibliothèque nationale du Québec, concrétisé par l'adoption d'un nouvel emblème qui apparaîtra dorénavant dans toutes ses communications écrites avec ses partenaires et ses clientèles.

> Geneviève Dubuc Service des relations publiques



Madame Lucienne Robillard dévoilant le nouveau logo de la Bibliothèque nationale du Québec. (Photo: Pierre Brault).



# DESTINATION PARIS: IFLA 1989

L'IFLA a tenu à plusieurs reprises ses assises annuelles en France, pays à qui elle doit en bonne part ses origines.

Après Grenoble en 1973, cette année-ci Paris était toute désignée pour accueillir les congressistes. Et ceux-ci vinrent en très grand nombre (on parle de plus de 2 800 participants), attirés certes par des motivations professionnelles, mais également heureux de s'associer aux célébrations du Bicentenaire de la Révolution française, de pouvoir visiter les monuments de prestige érigés à cette occasion et de se laisser fasciner (ou mystifier) par le vaste projet de création de la nouvelle Bibliothèque de France dont la «maquette d'intention» réalisée par l'architecte français Dominique Perrault fut dévoilée lors de la soirée de gala à la Pyramide du Louvre.

La délégation canadienne à ce congrès était importante, soit environ 110 personnes, dont entre 40 et 50 provenaient du Québec. La représentation de la Bibliothèque nationale du Québec comprenait le président-directeur général, M. Philippe Sauvageau, le chef du Service du traitement descriptif des documents, Mme Lise Lavigne, le chef du Service de l'analyse documentaire et des opérations informatiques, M. Van Khoa Nguyen, Mme Louise Filion, chef de l'équipe du traitement des monographies du secteur privé et coordonnatrice des normes du traitement descriptif et Réal Bosa, responsable du Secteur de la promotion et de la formation au Service des relations publiques.

En début de congrès, soit dimanche le 20 août, le Conseil tenait sa première réunion au cours de laquelle se déroulèrent des élections au Bureau exécutif. Le président, Hans Peter Geh fut réélu par acclamation, quatre membres sortants réélus pour un mandat de deux ans et deux nouveaux membres élus pour un mandat de quatre ans: Russell Bowden (Angleterre) et Natalia Igumnova (URSS). Notons en passant que l'année 1989 marque aussi une année de changement au niveau des présidences de

Sections et Divisions de l'IFLA; lors des élections plusieurs Canadiennes et Canadiens furent désigné(es) pour occuper des fonctions de ce niveau.

L'insertion en début de Conférence générale d'une session générale d'information sur les cinq programmes fondamentaux de l'IFLA¹ indique assez bien l'importance accordée à ces vastes projets qui ont des résonances au plan des bibliothèques dans le monde. Les échanges ont porté essentiellement sur les réalisations et sur les perspectives de développement de ces programmes dans le cadre du *Programme à moyen terme* 1986-1991 de l'IFLA révisé récemment par son Bureau professionnel.

La séance plénière et inaugurale de la Conférence tenue le lundi 21 août à 14 h 30, toute imprégnée de solennité, fut l'occasion pour le Président de l'IFLA d'évoquer avec beaucoup de justesse la signification pour la Fédération «des grandes idées et valeurs porteuses d'avenir qui sont nées dans le contexte de la Révolution française ou qui s'y sont manifestées». La conférence sur le thème du congrès «Les bibliothèques et l'information dans l'économie: hier, aujourd'hui et demain» fut prononcée par M. Jacques Michel, vice-président de l'Office européen des brevets. Puis, ce furent les interventions des présidents des organisations internationales: CIA, FID, UNESCO dont les préoccupations rejoignent souvent celles de l'IFLA, et l'allocution de M. Jack Lang, Ministre de la culture, qui reçut un accueil remarquable: les évocations sur l'ampleur du projet gouvernemental pour la nouvelle bibliothèque de France n'y étaient pas étrangères.

suite à la page 7

## ACQUISITIONS RÉCENTES

Fonds Alfred-Laliberté (1878-1953) (MSS-362)

En 1983, nous avons obtenu en don d'Odette Legendre, un premier lot de documents concernant l'œuvre de son oncle, le sculpteur Alfred Laliberté. Depuis, celle-ci nous a remis périodiquement de nouveaux lots de documents écrits par Laliberté ou le concernant. Nous avons ainsi reçu l'original de trois manuscrits qu'elle a réunis, annotés et publiés en 1978 sous le titre Mes souvenirs. Un dernier manuscrit nous a été offert en 1986 lorsqu'elle a fait paraître Les artistes de mon temps qui rassemble des notes, commentaires et jugements de Laliberté sur ses contemporains. À ces pièces s'ajoutent un registre des œuvres, des coupures de journaux, quelques documents divers et 416 lettres signées par des personnalités aussi renommées qu'Olivar Asselin, Georges Delfosse, Louvigny de Montigny, Edouard Montpetit, Horatio Walker... Cet ensemble forme un tout maintenant complet qui occupe l'espace d'un mètre de rayonnage.



L'atelier de la rue Sainte-Famille, vers 1930.

Contrôle bibliographique universel et MARC international, Accès universel aux publications, Préservation et conservation, Flux universel des données et télécommunications et Développement de la bibliothéconomie dans le tiers-monde.

A rayons ouverts

Alfred Laliberté a réalisé au cours de sa longue carrière un grand nombre de monuments, sculptures, bustes, médaillons et tableaux qui embellissent aujourd'hui nos musées et places publiques. Parmi ses œuvres les plus connues, mentionnons le monument Louis-Hébert érigé au parc Montmorency à Québec, celui de Dollard des Ormeaux situé au parc Lafontaine, le tombeau de sir Wilfrid Laurier à Ottawa, ainsi que la célèbre série de 215 petits bronzes illustrant les légendes, coutumes et métiers de la Nouvelle France, conservée au Musée du Québec.

Natif de la région des Bois-Francs, Alfred Laliberté a étudié au Conseil des arts de Montréal, puis pendant cinq ans, à l'École des Beaux-Arts de Paris. De retour au pays, il enseigne plusieurs années au Conseil des arts et à l'École des Beaux-Arts tout en poursuivant l'exécution de ses œuvres qu'il présente à d'importantes expositions. Le talent de Laliberté a été maintes fois reconnu par l'obtention de plusieurs prix, ce qui lui a valu d'être élu dès 1919 membre de l'Académie royale canadienne. En 1940, il reçoit un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal et il est nommé, en 1948, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France. Les personnes désireuses de mieux connaître la vie de cet artiste célèbre peuvent, en plus de consulter son fonds à la Bibliothèque nationale, lire la biographie intitulée Alfred Laliberté, sculpteur, publiée cet automne aux éditions Boréal par Odette Legendre.

#### Fonds Marius-Cayouette (1905-1985)

Ce fonds de 10 cm nous a été offert par Jeanne Cayouette, sœur de cet organiste, compositeur et professeur de la région de Québec. Titulaire des orgues de Saint-Grégoire de Montmorency de 1924 à 1974, Marius Cayouette a enseigné pendant cette période au Séminaire de Québec, au Conservatoire et à l'École de musique de l'Université Laval où il s'est de plus consacré à diverses fonctions administratives, dont celle de directeur adjoint.

Parmi les documents du fonds, signalons les compositions inédites de Cayouette, ses devis d'orgue ainsi que



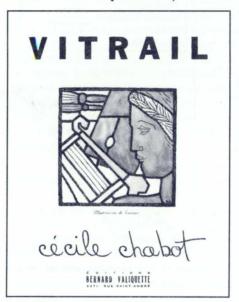
Marius Cayouette (1905-1985) touchant l'orgue de Saint-Grégoire de Montmorency. (Photo: Claude Bureau).

les pièces témoignant de ses nombreuses relations dans le milieu, notamment les manuscrits d'Antoine Reboulot, de Léon Destroismaisons et les papiers d'Henri Gagnon.

Cet ensemble illustre bien l'histoire de la musique liturgique au Québec, dont peu de traces ont été conservées, malgré sa grande importance pendant plusieurs décennies.

Fonds Cécile-Chabot (1907- ) (MSS-447)

La Bibliothèque nationale a fait l'acquisition de la plupart des papiers de Cécile Chabot se rapportant à ses activités de poète, de peintre et de rédactrice. Ce fonds renferme 1,40 mètre linéaire de documents datant de 1910 à 1985. Parmi les pièces majeures du



fonds, on remarque les manuscrits de son recueil de poèmes Vitrail, publié en 1939, qu'elle a elle-même illustré. Notons que cet ouvrage est considéré par les spécialistes comme l'un des premiers livres d'artiste publiés au Québec. La correspondance est aussi très intéressante. Elle compte près de mille lettres dont plusieurs d'Adrienne Choquette, d'Alfred Desrochers, de Germaine Guèvremont, de Gabrielle Roy et de Rina Lasnier. Soulignons finalement la présence d'une série de textes émanant de la société «Les Amis de l'Art», où elle a œuvré comme rédactrice publicitaire de 1944 à 1953.

Dès 1929, Cécile Chabot reçoit de la Société des poètes une médaille d'or. De 1933 à 1938, ses études à l'École des Arts et métiers, puis à l'École des Beaux-Arts et à l'Université de Montréal lui permettent à nouveau de se distinguer. Ses premières publications sont très bien accueillies, Imageries obtenant en 1942 le premier prix du Conseil de l'Instruction publique. Pendant les dix années qui ont suivi, son travail de rédactrice publicitaire contribue grandement à mieux faire connaître les arts auprès d'un large public. Sa réputation est alors si bien établie qu'elle devient, en 1948, la seconde femme francophone à entrer à la Société royale du Canada. C'est vers cette époque qu'elle profite de bourses des gouvernements français et québécois pour se faire connaître en France et y étudier à la Sorbonne et à l'atelier Robert Bonfils. Elle participe ensuite à plusieurs expositions, donne des conférences, collabore à diverses revues et rédige de nombreux textes radiophoniques et télévisuels, tout en illustrant plusieurs ouvrages. En 1964, elle gagne la médaille de bronze de l'Association canadienne des bibliothécaires pour son conte Férie, considéré, cette année-là comme le meilleur livre pour enfant publié en français.

Ce fonds tout comme celui de Marius Cayouette et d'Alfred Laliberté, a été traité sommairement, et une liste des documents est disponible pour en faciliter la consultation. □

Jacques Prince Service du développement des collections



#### Problématique

Comme tous les artefacts, les livres sont soumis au vieillissement. Depuis quelques années, on utilise une expression propre à la combustion pour qualifier leur détérioration, parce qu'ils brûlent littéralement mais sans fumée; on parle de combustion lente. Leur vieillissements'accélère et affecte l'ensemble des collections des bibliothèques et des centres d'archives de tous les pays. La couleur du papier, passant du blanc au jaune, témoigne du premier indice visible d'une détérioration plus ou moins avancée des documents.

Un examen un peu plus poussé des mêmes matériaux permet de constater que les livres publiés depuis les années 1950 vieillissent prématurément. Quant aux documents publiés avant cette période, on remarque que des centaines de milliers de livres parus après 1860 sont particulièrement détériorés. Le problème touche de façon plus aiguë les collections de documents des patrimoines autant public que privé. Plusieurs responsables s'inquiètent et ont pris des mesures pour contrer le problème; malheureusement plusieurs l'ignorent encore.

Citons trois exemples. En Angleterre, dans un document produit sur vidéo-cassette sous le titre «Slow flires» et diffusé largement au congrès de l'IFLA tenu à Brighton, en 1987, on tente de sensibiliser les dirigeants de bibliothèques à ce problème de combustion lente mais inexorable, et à son étendue dans le monde. Toutes sont affectées, sans aucun doute.

En France, un article succinct de Livre de France rapporte une déclaration de l'association «Sauver les documents en péril de la BN (de Paris): «Trois millions de livres sont aujourd'hui menacés de disparition à la Bibliothèque nationale. Ils se détruisent eux-mêmes par suite de l'acidité des papiers fabriqués depuis 1960».1

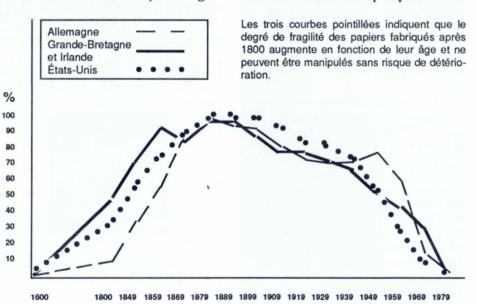
En 1984, le rapport de l'University of Toronto Libraries ayant pour titre *Preservation of Library Materials*<sup>2</sup> présente le «brittle book problem», concernant la question des livres fragiles ou cassants. L'auteur du rapport signale que 700 000 volumes, soit 26,8 % des collections de la Robarts, la Science & Medecine et la Sigmund Libraries, sont imprimés sur du papier dans la catégorie «faible-cassant» (peu utilisable) à «cassant» (inutilisable). De ce pourcentage, 12 % des ouvrages sont classés dans la catégorie des «cassants». L'auteur juge que la situation n'est pas statique et que la détérioration du papier s'accroît de jour en jour. La plupart des livres de cette catégorie ne peuvent être sauvés et doivent être remplacés.

D'autre part, un graphique de la Yale University<sup>3</sup> produit en 1979 et publié à plusieurs reprises, illustre l'état de fragilité du papier fabriqué entre 1600 et 1979 en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Etats-Unis. On remarque par exemple que l'année 1800 marque un net déclin de la qualité du papier et que cette tendance s'accentue avec l'amélioration de la technologie de la fabrication. Près de 80 % de tous les imprimés produits après 1860 sont publiés sur du papier «cassant». Ce pourcentage ne commence à décroître sérieusement qu'après 1940 et 1950. Le papier imprimé pour ces deux décennies montre déjà un degré élevé de fragilité causé principalement par un taux d'acidité de 70 %. On reconnaît maintenant universellement que l'acidité, en tant qu'élément constitutif inhérent au papier, demeure le facteur principal de sa détérioration.

Les collections des bibliothèques canadiennes et québécoises comprennent:

- une part importante de livres en provenance des quatre pays mentionnés dans le graphique;
- des livres publiés au Canada mais imprimés sur du papier provenant des mêmes pays;
- des livres publiés au Canada sur du papier fabriqué au Canada et utilisant les mêmes procédés chimiques.

En conséquence, nous croyons que nos bibliothèques accusent le même problème que celui relevé à l'Université de Toronto. Des contextes différents ont-ils permis de mieux conserver nos documents qu'ailleurs? Il est permis d'en douter. Aucune enquête sérieuse n'a été entreprise à ce sujet au Québec, de sorte qu'il est difficile d'effectuer des comparaisons avec les bibliothèques d'autres pays. Bien que plusieurs démarches de conservation aient été mises en œuvre dans quelques établis-



Date de publication

A rayons ouverts

sements, ces gestes se révèlent beaucoup trop timides pour enrayer les méfaits d'une détérioration qui atteint tous les documents. Quelles sont donc les institutions qui risquent d'afficher les plus grandes pertes à moyen et long termes?

#### Mandat

La présence d'un grand nombre de documents rongés par l'acide entraîne nécessairement une diminution sensible de la capacité de diffusion d'une bibliothèque. Toutes ne possèdent pas le même mandat de conservation et, par conséquent, n'ont pas besoin de réagir de la même façon vis-à-vis ce problème. Il nous semble que la responsabilité de chaque type d'institution par rapport à la conservation peut être évaluée d'après son mandat de diffusion. Afin de déterminer si l'on doit développer un processus complet de conservation, ou ne prendre que quelques précautions ordinaires de préservation (reliure, enlèvement des poussières, rayonnage adéquat, etc.), on pourrait classer les institutions selon la durée de conservation visée par exemple:

> 25 ans 50 ans 100 ans 300 ans 500 ans

En supposant que la durée de vie movenne d'un livre est de 30 ans, on pourrait conclure que les bibliothèques publiques seraient regroupées dans la catégorie des 50 ans. À l'autre extrême, on pourrait regrouper les bibliothèques nationales, les bibliothèques historiques, académiques, et ainsi de suite. Malgré le défaut d'un classement arbitraire comme celui-ci, nous croyons qu'il nous aiderait à mieux identifier les principaux agents responsables de l'élaboration d'une politique nationale et régionale de préservation, de conservation et de restauration. Les bibliothèques et centres d'archives qui ne possèdent qu'une partie du patrimoine national au sein de leurs collections pourraient également développer des politiques de conservation restreinte ne visant que la partie concernée.

#### Situation et solutions

Le Royaume-Uni et les États-Unis ont, depuis le début des années 1970, mis en place de vastes programmes de préservation, de conservation et de restauration, afin de sauver, maintenir et augmenter leur capacité de diffusion. Leurs activités de conservation, guidées par les bibliothèques et archives nationales, concernent autant les bibliothèques régionales que les institutions nationales. Des politiques de conservation, des budgets importants, de même qu'un personnel spécialisé, sont devenus courants.

Au Canada, quelques programmes de sauvetage et de redressement de la situation ont été organisés. L'ICMH, par exemple, a reproduit sur microforme la plupart des monographies canadiennes du XIXe siècle. Les Archives nationales du Canada ont créé un service de la conservation et implanté un système de désacidification de masse. Les bibliothèques de l'Université de Toronto, de même que la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales du Québec ont présenté des rapports sur l'état de conservation de leurs collections. Des services de conservation ont été créés dans ces institutions, à la suite de quoi des programmes de reproduction ou de protection physique ont été établis pour protéger des collections spécifiques. On sent souffler un certain vent d'espoir dans l'accomplissement de tous ces efforts. Mais ces efforts paraissent tout à fait insuffisants si on les compare à ceux qui ont été déployés tant au Royaume-Uni qu'aux États-Unis. Par exemple, le nombre de chimistes du papier, le nombre de conservateurs et de relieurs, ainsi que le nombre de services de conservation existants chez nous révèlent, entre eux et nous, un écart considérable.

#### Évaluation

L'étude et le rapport des bibliothèques de l'Université de Toronto pourraient servir de modèle pour évaluer le nombre de documents atteints par l'effet acidique sur le papier. Ce rapport révèle non seulement le nombre de documents trop fragiles mais aussi l'état de leur reliure, de même que diverses mutilations (pages déchirées, etc.). Un simple tableau concernant la fragilité du papier aide à mesurer le nombre de «livres cassants», soit:

- a. bon
- b. bon-passable
- c. passable
- d. passable-cassant
- e. cassant

L'application de cette grille-test a été effectuée selon un mode d'échantillonnage rigoureux tenant compte de variables comme le rayonnement, la classification, le type de document, la sorte de papier, la localisation, etc. Les résultats de cette enquête révèlent que 26,8 % des livres sont peu utilisables ou inutilisables. De fait, 12 % des livres qui sont inutilisables doivent être remplacés par des copies sur papier ou des microformes. Peut-on croire que nos bibliothèques au Québec contiennent un nombre aussi élevé d'ouvrages inutilisables? Nous avons tendance à croire que notre situation n'est pas aussi déplorable, mais rien n'est démontré à ce chapitre. Un pourcentage de 10 à 20 % de détérioration justifierait amplement la nécessité de réagir vigoureusement et de recourir à un ensemble de moyens appropriés pour faire face au problème.

La mise en œuvre de solutions partielles constitue un danger fréquent, puisqu'elle ne conduit souvent qu'au prolongement des effets destructeurs. Parce que tous les documents sont affectés, il serait préférable de recourir à des solutions plus globales, relativement faciles à appliquer, et qui ne requièrent aucune spécialisation. On sait que tous les documents contiennent de l'acide. On sait également que le papier brûle parce que l'acide continue de s'activer en présence de facteurs favorables comme l'humidité, la température, l'éclairage, la poussière, les gaz délétères contenus dans l'air, etc. La réduction et la diminution de la présence de ces activateurs ralentissent la vitesse de réaction chimique de l'acide du papier. En conséquence, l'usage de la climatisation (68° F et moins) le contrôle de l'humidité (±50%), l'enlèvement des poussières, la réduction par-



tielle de l'intensité lumineuse (200 lux et moins) sont des facteurs d'une solution globale que nous croyons plus apte à retarder le processus de détérioration rapide des papiers. Combien de bibliothèques ont déjà adopté ce type de solutions pour toutes leurs collections? Peu, sinon aucune, au Québec. Pourtant, il faut viser à protéger l'ensemble des collections si l'on veut continuer à diffuser au-delà de notre génération immédiate. Plusieurs conservateurs croient que l'implantation de telles mesures réussira à réduire le problème de 50 %. En tout cas, il est démontré que chaque tranche de 10° de température supérieure à 68° F double le rythme de vieillissement d'un document. Ainsi, un document conservé dans de telles conditions pendant 25 ans a vieilli effectivement de 50 ans.

Le véritable objectif dans l'adoption des mesures que nous venons de citer consiste principalement à créer un état de stabilité ou de retardement de la détérioration. Voilà pourquoi il demeure essentiel de viser toutes les collections, quotidiennement et à long terme. Que servirait-il en effet de restaurer un document à grands frais, si par la suite il est rangé dans un milieu dont les écarts de température et d'humidité, de même que le degré de luminosité, ne servent qu'à accélérer son vieillissement et sa disparition?

Il s'agit là, certes, de mesures de stabilisation préventives, dites «de préservation». Rien n'empêche de procéder par la suite à l'élaboration d'une véritable politique de conservation et à l'implantation de programmes de préservation, de conservation et de restauration compatibles avec la nature de chaque collection (livres, journaux, revues, disques, vidéo-textes, gravures, photographies, etc.). Plusieurs autres problèmes gravitant autour de celui que nous avons évoqué requièrent encore plus d'efforts, d'organisation et de budget. Mentionnons, à titre d'exemple, les livres dont la reliure est trop serrée (overbinding), la fumigation, la question des désastres, les normes de conservation, l'art de la restauration du papier, l'aménagement des collections et leur mode d'entreposage et d'utilisation, la révision et la reformulation des contrats de reliure passés avec les relieurs commerciaux, la reproduction des documents sur microforme, la conservation physique à long terme<sup>4</sup> des journaux, etc.

Il faudrait également former des conservateurs aptes à assumer toutes ces tâches. Le Québec ne possède actuellement que cinq ou six véritables conservateurs perdus dans un monde qui semble peu se soucier de son patrimoine imprimé.

#### Conclusion

Au-delà de la sauvegarde du papier, le véritable objectif de la conservation consiste à garantir l'accès aux clientèles futures à la variété des documents constituant le patrimoine écrit. Ce patrimoine écrit représente, selon certains, plus que l'ensemble du patrimoine bâti, car il permet de recréer l'ensemble des autres patrimoines. L'écrit reflète une partie de l'esprit des peuples. Ne vautil pas la peine de préserver cet esprit en retardant la combustion lente du papier?

En fin de compte, il est urgent de commencer sans attendre d'avoir établi une politique de conservation en bonne et due forme. □

Normand Cormier Service à la clientèle

Auto-destruction. Pour sauver les livres de la BN. In: *Livres de France*, mai 1989, p. 80.

Preservation of Library Material. A Report of the Collection Preservation Committee. Toronto, University Library, 1984. - 38 p.

The Innocent Bystander, a Weekly Newsletter for the University of Connecticut Libraries, August 19, 1982. 1 f.

Bibliothèque nationale du Canada. — Programme décentralisé des journaux canadiens. Ligne directrice régissant le traitement des journaux canadiens sur support en papier original. — Ottawa, 1988. 21 p.



La BNQ a formé un comité consultatif chargé de lui proposer un système informatique permettant de gérer l'ensemble de ses activités, de préciser le mandat national de la BNQ et son insertion dans le réseau documentaire québécois. De gauche à droite: Claude Fournier, de la BNQ, secrétaire du comité; Marcel Fontaine, de la BNQ; Jacques Aird, de la ville de Montréal; Alain Boucher, de S.D.M. Inc.; Jean-Pierre Côté, de l'UQAM; Anastassia Khouri-St-Pierre, de McGill, présidente du comité; Philippe Sauvageau, p.-d.g de la BNQ; Jean Payeur, de la Bibliothèque Gabrielle-Roy; Laval Dubreuil, de l'Université du Québec; Jacques Morrier, du ministère des Affaires culturelles, Van Khoa Nguyen, de la BNQ.

A rayons

suite de la page 2



Un carrefour d'idées

Les Conférences de l'IFLA constituent un lieu par excellence de discussions, d'échanges et de rencontres entre professionnels de divers pays. La Conférence de Paris en fut, à cet égard, une illustration remarquable. Au menu il y avait choix, et ce choix était vaste: des visites de bibliothèques, tant générales que spécialisées, le parcours d'une vaste exposition (128 stands) centrée sur les bases de données, logiciels, matériels et mobiliers de bibliothèques ainsi que sur les associations agissant dans le domaine du livre, de la lecture et des bibliothèques, les réunions des trente-deux sections et onze tables rondes (regroupées en huit divisions) de l'IFLA. S'y ajoutaient des ateliers «workshops», des sessions de Présentations personnelles et des réunions d'un certain nombre d'associations internationales qui tiennent leurs assises annuelles lors de la Conférence de l'IFLA: la Conférence des directeurs de bibliothèques nationales, l'association internationale des bibliothèques de villes métropolitaines, l'association internationale des bibliothèques de droit, etc.

Parmi les réunions d'intérêt plus spécifique pour les bibliothèques nationales figurait celle de la Section des bibliothèques nationales sous forme d'un débat sur la maîtrise du changement alimenté par les exposés d'administrateurs de quatre grandes bibliothèques nationales, celle de la Section de bibliographie sur l'utilisation des fichiers d'autorité dans les bibliographies nationales courantes, celle de la Section de conservation sur «la formation des bibliothécaires dans le domaine de la préservation», un atelier sur «microfilmage et préservation» et combien d'autres...

Deux événements importants pour la bibliothéconomie francophone auront marqué aussi la Conférence de Paris, soit la création de l'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française et de la Fédération des associations de bibliothécaires,

archivistes, documentalistes des États membres du Sommet francophone.

Si les congrès professionnels roffrent, entre autres, l'avantage de développer chez leurs participants le sens d'appartenance, ceux de l'IFLA (le Congrès de Paris en fut un magnifique exemple) permettent de cerner en plus et sur une échelle plus large le dynamisme de notre profession et son rayonnement au plan international.

Destination prochaine: Stockholm, 1992. □

**Réal Bosa** Service des relations publiques

## AVIS DE RECHERCHE: MONOGRAPHIES QUÉBÉCOISES

Les ouvrages québécois sont acquis par la BNQ en deux exemplaires. Or certains exemplaires manquent à nos collections. Si vous pouvez nous aider à les compléter, veuillez contacter Ginette Vadnais au Secteur des acquisitions (514 - 873-5666).

Audet, Louis-Philippe. Le système scolaire de la province de Québec. 2º éd. Québec : Éd. de l'Érable, 1951- 6 vol. (Manque vol. 2 à 6)

Bibaud, Maximilien. Supplément aux travaux sur l'histoire du Canada. Montréal : Imprimé par Senécal et Danier, 1855-1858. 8 pts (Manque vol. 1, 3 à 7).

Blanchard, Raoul. Géographie générale. Montréal : Librairie Beauchemin, 1956. 2 vol. (Manque tome 1).

Bouchard, Paul. L'administration de la province de Québec sous les trois gouvernements de Maurice Duplessis, 1936-1939. Québec : Organisation de l'Union nationale, 1952. 3 vol. (Manque tomes 2 et 3).

Bruchési, Jean. Histoire du Canada pour tous. 4º mille. Montréal : Éd. A. Lévesque, 1936. 2 vol. (Manque vol. 2).

Bruchési, Jean. Histoire du Canada pour tous. Montréal : Éd. A. Lévesque, 1939-1940. 2 vol. (Manque tome 1).

Bruchési, Jean. Histoire du Canada pour tous. Montréal: Beauchemin, 1946, 2 vol. (Manque tome 2).

Bruchési, Jean. Histoire du Canada pour tous. 8º mille. Montréal : Éd. Beauchemin, 1942. 2 vol. (Manque vol. 1).

Chapais, Thomas. Cours d'histoire du Canada. Québec : Garneau, 1943- 8 vol. (Manque vol. 3 à 8).

Chapais, Thomas. Cours d'histoire du Canada. 2e éd. Québec : Garneau, 1933 ?-8 vol. (Manque 1 - 2, 5 à 8).

**Choquette, Robert.** *Oeuvres poétiques*. 2° éd. 8e mille. Montréal : Fides, -1956 ? 2 vol. (Manque vol. 1).

Desmarais, Marcel-Marie. La clinique du coeur. 3º éd. 75º mille. Montréal : Éd. du Lévrier, 1957- . 10 vol. (Manque vol. 2 à 10).



Port de retour garanti Bibliothèque nationale du Québec 1700, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K6 Port payé à Montréal Courrier de la 2° classe Enregistrement 1503

#### Comité de rédaction

#### Président:

Claude Fournier

#### Secrétaire du comité:

Jacques Prince

#### Membres:

Louis Bélanger, Geneviève Dubuc, Gilles Gallichan, Van Khoa Nguyen, Louise Tessier

Secrétaire à la rédaction, Composition et mise en pages: Louise Lecavalier

#### Photographie:

Walther Etter

Courrier de la deuxième classe Enregistrement nº 1503 Dépôt légal — 4° trimestre 1987 Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0835-8672

Reproduction autorisée des textes sur demande avec mention de l'auteur et de la source.

A rayons ouverts est publié trimestriellement et distribué gratuitement à toute personne ou institution qui en fait la demande. On peut se le procurer en adressant sa demande à:

Bibliothèque nationale du Québec Secteur des publications 1700, rue Saint-Denis Montréal (Québec) H2X 3K6 En vue de rendre encore plus accessibles ses ressources et ses services, la Bibliothèque nationale du Québec vient de mettre, sans frais, à la disposition de ses clientèles prioritaires à l'extérieur de Montréal, la ligne téléphonique 1-800-363-9028.

Ce service s'adresse essentiellement à l'ensemble du réseau des bibliothèques publiques et d'enseignement, aux centres de documentation, aux maisons d'édition, aux librairies et aux associations du milieu du livre et de la documentation sur tout le territoire québécois (codes 514 - 418 - 819 - 613).

Le service de référence téléphonique de la Bibliothèque est donc accessible gratuitement depuis la fin octobre pour l'emprunt ou la localisation de documents, pour des renseignements bibliographiques et documentaires, pour des questions reliées au dépôt légal, à l'ISBN et au catalogage avant publication (CIP), ainsi que pour toute information d'ordre général.

En offrant ce nouveau service, la Bibliothèque nationale du Québec désire accentuer son rôle d'institution-ressource et intensifier ses relations avec ses partenaires privilégiés.